

Image not found or type unknown



Raccordement tout à l'égout

Par **gault rene**, le **07/07/2009** à **19:28**

Bonjour,

J'aimerais savoir si la taxe pour le raccordement pour le tout à l'égout est à payer par des propriétaires qui sont déjà installé (depuis 8 ans avec une fosse septique) ou si cette taxe est applicable que aux nouveaux propriétaire, car la mairie m'envoie une facture pour le raccordement de 660€ alors que les travaux ne sont même pas fini et que je ne peux donc pas encore bénéficier de ce raccordement.

Merci de vos réponses